

Les loisirs des Canadiens

Que peuvent faire, que doivent faire les pouvoirs publics?

Sous l'effet de l'évolution technique et de la revendication sociale, le temps de travail a beaucoup diminué dans les pays industrialisés depuis le début du siècle et il devrait diminuer encore. Il en résulte que les pouvoirs publics se préoccupent de plus en plus d'aménager le temps libre dont disposent ceux qui travaillent. Une étude publiée récemment par Statistique Canada, organisme fédéral, pose le problème de l'opportunité d'une intervention des pouvoirs publics dans l'organisation des loisirs (1).

Les "bonnes formes" du loisir

Le loisir, dira-t-on, est l'affaire de l'individu. Chacun fait ce qu'il veut de son temps libre. Sans doute, mais c'est aussi l'affaire de la société. D'abord, il n'est pas toujours facile de faire ce qu'on veut sans l'aide de la société. Il faut, par exemple, des stades pour jouer au football. Ensuite, et surtout, le temps libre peut être employé de façon judicieuse ou au contraire d'une façon préjudiciable à la société autant qu'à l'individu. Il n'est ainsi pas du tout de l'intérêt de la société que les jeunes, leur travail ou leurs classes terminés, traînent dans les rues sans savoir quoi faire, ou que les moins jeunes coulent leur temps libre à s'adonner à la boisson, ruinant leur santé.

Aujourd'hui, dans la plupart des pays industrialisés, où la durée hebdomadaire du travail varie entre trente-cinq et quarante heures, les pouvoirs publics s'efforcent, par le moyen de subventions et d'équipements collectifs, d'inciter les gens à ne pas gaspiller le temps dont ils disposent, en dehors de leurs occupations habituelles et des contraintes qu'elles leur imposent, en leur proposant des loisirs acceptables.

Les activités culturelles sont habituellement considérées comme de "bonnes formes" du loisir, au Canada



Ottawa. La grande salle du Centre national des arts.

comme ailleurs. « Il est aussi inconcevable pour un pays d'être dépourvu de politique culturelle que d'être dépourvu de politique industrielle » a dit le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, dans une importante déclaration sur les arts et la culture.

La notion de culture, cependant, ne coïncide pas avec la notion de loisir. Les activités culturelles sont des activités de loisir parmi d'autres. La culture a, en ce sens, une extension moins large que le loisir. Mais elle a une extension plus large sur le plan national, car elle exprime la personnalité d'une nation ou d'un peuple. Dans un pays comme le Canada qui, en raison de la diversité des origines culturelles de sa population, est à la recherche de son identité nationale, il est certain que la culture sous cette seconde acception revêt une importance particulière.



Le hockey n'est-il pas intégré à la culture canadienne? On peut s'y initier dès l'enfance.

1. Jeffrey Holmes et Yvon Ferland, *Loisirs*, dans « Perspectives Canada III », Statistique Canada, Ottawa 1980.